

A RETOURNER AVANT
LE 7 JUILLET 2017

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

DEMANDE DE CARTE
DE TRANSPORT SCOLAIRE
POUR L'ANNEE 2017-2018

IMPORTANT : lire attentivement la notice au verso. Ecrire lisiblement en MAJUSCULE.

N° de dossier

code barre

**Agrafer ici
la photo
d'identité.**
(préciser le nom
et prénom de
l'enfant au
verso).

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Sexe : F

M

REPRESENTANT LEGAL

Père

Mère

Famille d'accueil

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. fixe :

Portable :

J'accepte de recevoir des informations
relatives au transport de mon enfant par SMS

Code Postal :

Commune :

Courriel :

@

Réduction famille nombreuse : joindre impérativement l'attestation de paiement **C.A.F** ou **M.S.A.** de l'année en cours (voir notice au verso).

Code RFN :

code réservé à l'administration

SCOLARITE

Etablissement : (préciser collège, lycée, lycée professionnel...)

Qualité de l'élève : Demi-pens.

Nom de l'établissement :

Interne

Commune :

Maternelle/Primaire

Classe :

SEGPA ULIS

Autres, préciser : _____

Collège

Classe : _____

Option : _____

Lycée

Professionnel

Classe : _____

CAP BAC PRO

Spécialité : _____

Général

Classe : _____

Série BAC : _____

Options suivies : _____

TRANSPORT

Je sollicite une carte annuelle

Jours d'utilisation du service

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Je sollicite des tickets à 1 € (vendus par carnet de 10 tickets, voir notice au verso) Nombre de carnets : _____

Transporteur :

N° de circuit :

Commune et point d'arrêt :

DATE ET CACHET DE
L'ETABLISSEMENT

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des
renseignements figurant sur le présent document. J'ai
pris connaissance du règlement des transports du
Département de la Charente, disponible sur le site
www.lacharente.fr

Le :
Signature du représentant légal :

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Identification

Acheminement

Validation PF

Demande AT

COMMENT CONSTITUER VOTRE DOSSIER

1. Vérifier l'exactitude des informations déjà imprimées ou compléter en majuscule le document s'il s'agit d'une première demande ;
2. Dater et signer la demande de carte de transport scolaire. Joindre une photo d'identité en précisant le nom et le prénom de l'enfant au verso et, le cas échéant, les justificatifs de réduction famille nombreuse;
3. Faire signer la demande de carte par l'établissement scolaire;
4. Transmettre la demande au secrétariat de l'établissement scolaire ou directement au service des transports à l'adresse ci-dessous.

A réception de votre dossier, une facture vous sera adressée accompagnée d'un titre de circulation provisoire. Le règlement de la facture donnera lieu à l'édition de la carte de circulation qui sera transmise à la famille selon les modalités habituelles.



La demande de carte de transport de votre enfant est à retourner avant le 7 juillet 2017.

Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera systématiquement retournée au demandeur.

Le dépôt de la demande de carte entraîne l'aménagement, l'adaptation des moyens de transport mis en place par le Département (points d'arrêt, capacité des véhicules, etc...).

La demande de carte constitue un engagement à emprunter le transport pour la totalité de l'année scolaire et, de fait le paiement d'une contribution forfaitaire annuelle d'un montant de 120 € ou 234 € (hors réduction famille nombreuse).

DISPOSITIONS GENERALES

☛ LA CONTRIBUTION FORFAITAIRE ANNUELLE :

ANNEE 2016 - 2017	TARIF SUBVENTIONNE (collégien – lycéen scolarisé dans son secteur de rattachement ou justifiant d'une option dérogatoire)	TARIF NON SUBVENTIONNE (élève interne – collégien et lycéen scolarisé hors secteur – apprenti – stage-enseignement supérieur)
Plein tarif	120,00 €	234,00 €
Réduction 30 % (3 enfants)	84,00 €	163,80 €
Réduction 40 % (4 enfants)	72,00 €	140,40 €
Réduction 50 % (5 enfants)	60,00 €	117,00 €
Réduction 75 % (6 enfants et plus)	30,00 €	58,50 €

☛ **REDUCTION FAMILLE NOMBREUSE** : vous appartenez à une famille charentaise de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 20 ans le jour de la rentrée scolaire, vous pouvez bénéficier d'une réduction du coût du transport. Joindre impérativement à votre demande de carte un justificatif de votre situation familiale (attestation de paiement C.A.F ou M.S.A de l'année en cours).

☛ **CARNET DE TICKETS A 1 €** : les usagers amenés à effectuer un nombre de déplacements réduits peuvent opter pour le tarif unique au voyage (1 €) en se procurant des carnets de 10 tickets (1 € X 10) auprès de la régie des transports du Département. Les tickets ne sont ni remboursables ni échangeables et sont vendus uniquement par carnet de 10.

Ces tickets ne peuvent être utilisés que sur les services scolaires du Département et en fonction des places disponibles dans les véhicules. Selon les circuits considérés (forte fréquentation), une période d'observation sera nécessaire en début d'année scolaire avant de délivrer le nombre de carnets souhaités.

☛ **POINT D'ARRET** : seul un arrêt recensé doit être indiqué sur la demande de carte. Pour vous aider, consultez l'ensemble des circuits organisés pour la desserte des établissements scolaires sur le site du Conseil départemental www.lacharente.fr. Dans le cas où aucun arrêt n'existe à moins de 1,5 km de votre domicile, vous pouvez en faire la demande (hors lignes régulières) par courrier ou courriel auprès du service des transports, en joignant un extrait de plan permettant de situer précisément votre domicile.

Tout usager admis à bord de l'autocar doit obligatoirement être en possession d'un titre de circulation et le présenter systématiquement au conducteur. Il permet d'emprunter les services pendant les périodes scolaires, et de manière prioritaire aux horaires de fonctionnement des établissements scolaires.

Les informations demandées sur cet imprimé font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire les dossiers d'inscription aux services de transport scolaire. Les destinataires de ces informations sont le Service des Transports du Département de la Charente et ses entreprises délégataires. En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires auprès de ce même service.

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

Direction des Collèges et des Transports
Service des Transports
31 Bld Emile Roux – CS 60 000 – 16917 ANGOULEME Cedex 9
Tél : 05 16 09 60 01 / 05 16 09 60 06
Site : www.lacharente.fr – Courriel : transport@lacharente.fr